

URGENCE ET RECONSTRUCTION À SAINT-MARTIN



Force de souveraineté

Depuis des décennies, le 33^e RIMa détient une expertise dans la zone de responsabilité du commandement supérieur des forces armées aux Antilles (FAA), entretenue par les missions de souveraineté et les échanges multilatéraux, mais également par les interventions dans le cadre de l'assistance aux populations. La dernière remontait au tremblement de terre qui a secoué Haïti en 2010.

Début septembre 2017, à la suite du passage de l'ouragan *Irma*, le 33^e RIMa s'est retrouvé, par sa situation géographique et ses spécificités, en première ligne pour conduire les premières actions d'assistance à la population de Saint-Martin.

Les marsouins du 33 ont été renforcés, entre autres, par leurs frères d'armes du 3^e RPIMa, des RSMA des Antilles – Guyane, du 3^e REI et du 9^e RIMa.

Récit d'une mission d'urgence à Saint-Martin.

LE 33^e RIMA FACE À LA FUREUR D'IRMA

Dans les derniers jours d'août, l'ouragan baptisé *Irma* était en approche de l'arc caribéen avec une trajectoire probable devant toucher les îles du nord. Le phénomène s'est alors renforcé pour devenir, le 3 septembre, un ouragan de catégorie 5 avec des vents atteignant plus de 300 km/h en son centre.

Le 4 septembre en fin de journée, le 33^e RIMA reçoit l'ordre de projeter un premier détachement sur la partie française de l'île de Saint-Martin dans le cadre du plan "catastrophes naturelles" des forces armées aux Antilles (FAA) pour renseigner sur l'état des infrastructures et des axes, et sur la présence éventuelle de victimes du cyclone.

Le détachement est composé d'un PC HARPON et de deux modules d'intervention légers (groupes de quinze militaires équipés de moyens satellitaires, de tronçonneuses et de moyens légers de déblaiement). Confinés lors du passage d'*Irma* dans deux brigades de gendarmerie situées

dans chaque fuseau de l'île, les deux groupes interviennent dès la première accalmie pour apporter un secours d'opportunité à la population et reconnaître les sites de "mise-à-terre" (port et aéroport). Ils convergent vers l'aéroport de Grand-Case en ouvrant sommairement les itinéraires. La reconnaissance de la piste et les travaux de déblaiement d'urgence permettent de poser, quelques jours plus tard, du premier avion tactique militaire, après acheminement du PC tactique et de deux sections de la 1^{re} compagnie par une des deux frégates des FAA.

Le 9 septembre, à l'arrivée de l'état-major tactique et de la 2^e compagnie, par Casa, à Grand-Case et par A400 M à l'aéroport "Princess Juliana" dans la partie néerlandaise de l'île, les difficultés perdurent. L'île est dans une situation de chaos généralisé : ports commercial et marchand impraticables, routes obstruées, absence totale de moyens de communication civils. La distribution des réseaux d'électricité et d'eau est coupée, y compris dans les dispensaires et à l'hôpital. La population commence à affluer vers

l'aéroport pour évacuer l'île dévastée. L'insécurité s'installe dans les quartiers, en particulier la nuit du fait de l'obscurité totale. La préfecture de Marigot est entièrement détruite. L'unique moyen de communication à disposition de la préfète déléguée est le moyen satellitaire du détachement de liaison des FAA présent, lui aussi, au moment du cyclone. Les deux actions-clefs ont été la mise en place d'un relais TRANS sur le point culminant de l'île (410 m) et la coordination directe avec les détachements de gendarmerie acheminés, eux aussi, dans l'urgence par les moyens militaires maritimes et aériens. Cette dernière a été immédiate et très pragmatique : adoption d'un baptême de terrain commun, intégration des réseaux de transmissions, établissement de cordons intérieur (sécurisation de l'aéroport par les éléments Terre) et extérieur (canalisation